NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/679
22 juillet 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 17 JUILLET 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer à la composition de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST).

La Slovaquie et la Slovénie ont fait savoir qu'elles souhaitaient fournir des observateurs militaires à l'ONUST, et l'Autriche a proposé de réduire son propre contingent pour leur permettre de le faire, arrangement qui s'inscrit dans le cadre de la coopération que les États en question ont établie dans le domaine du maintien de la paix.

Après avoir tenu les consultations d'usage, je propose que la Slovaquie et la Slovénie soient ajoutées à la liste des États qui fournissent des observateurs militaires à l'ONUST.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN

98-21492 (F) 220798 220798